



La bascule au RIFSEEP pour les agents de l'agriculture au MTE



Ce qu'il faut savoir – Octobre 2021



La bascule au RIFSEEP pour les agents de l'agriculture au MTE

En italique : Reste vrai pour tous les agents du MTE



Textes de référence :

- AM 14-02-2020
- Circulaire MAA 11 août 2020
- **Note de gestion MTE 17 février 2021 Mise en œuvre RIFSEEP 2020 agents agriculture au MTE**
- + Note de gestion MTE 3 août 2021 Mise en œuvre RIFSEEP agents MTE



- Bascule effectuée de juillet à septembre 2020 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2020
- Reclassement dans les groupes en cohérence avec les postes du MTE
- Notification par les services prévue avant le 20/12/2020



Le RIFSEEP se compose de 3 volets cumulatifs :

- *l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) est l'indemnité principale, versée mensuellement. Son montant est déterminé par rapport au groupe de fonctions, au grade et au secteur d'activité ;*

- le **complément IFSE**, est versé mensuellement aux agents subissant une perte mensuelle lors de la bascule pour leur permettre de conserver dans certaines conditions leur montant indemnitaire mensuel antérieur ; tombe au premier changement de poste ;

NB : pour les corps du MTE : la notion de complément d'IFSE est différente : c'est un « bonus » pour certains postes

- *le complément indemnitaire annuel (CIA) permet de reconnaître l'engagement professionnel et la manière de servir ; son montant est modulé annuellement et il est attribué sur la paie du mois de décembre.*



L'indemnité forfaitaire pour travaux suppléme

La prime spéciale ;

La prime de service et de rendement ;

L'indemnité de sujétions spéciales

La prime de fonction informatique ;

L'indemnité pour travaux dangereux, insalubr

Disparaissent → IFSE

Remplacée par un complément IFSE
informatique non donnée au MAA



Revalorisation minimum de l'IFSE en cas de promotion ou de mobilité au sein de groupe de fonction équivalent (sous condition de changement de résidence administrative et d'ancienneté sur le poste) ou ascendant (prise de responsabilités supérieures)

Alerte : s'interroger sur le RIFSEEP avant de changer de poste

Exemples :

- *Changement ascendant d'un ou plusieurs sous-groupes de fonctions : + 600 € en AC et en SD*
- *Changement descendant d'un ou plusieurs sous-groupes de fonctions :
Absence de réduction en cas de changement de service ou de résidence administrative si le poste antérieur aux MTE/MCTRCT/MM a été tenu pendant au moins 3 ans. Dans le cas contraire, l'IFSE est réduite de 600 €*
- *Evolution de fonctions au sein d'un même groupe de fonctions, évolution indemnitaire appliquée en cas de changement de service ou de résidence administrative si le poste antérieur aux MTE/MCTRCT/MM a été tenu pendant au moins 3 ans : 360 €*



Ré-examen annuel de l'IFSE possible pour les agents présents dans le pôle ministériel dans les 4 années précédentes. Augmentation de 200 € possible 1 fois par période de 4 ans glissante

Non valable pour les agents du MAA



COMPARAISON MAA / MTE IAE

Administration centrale												
MAA						MTE						
Global	CIA	IFSE	Grade	Missions	Groupe	Groupe	Missions	Grade	IFSE	CIA	Global	Autres primes
28500 28500 25700 22200	2000	26500 26500 23700 20200	Chef de mission I.A.E. HC I.D.A.E. I.A.E.	Membre de cabinet ministériel Adjoint à un sous-directeur, adjoint au chef de service ou fonction d'encadrement de niveau équivalent Chef de bureau de catégorie I Fonction d'encadrement équivalente dans une autre administration de l'État	G1	G1.1	Adjoint de sous-direction Chef de département avec bureaux (rattachement service)	Chef de mission I.A.E. HC I.D.A.E.	27400 27400 24600	1000*	28400 28400 25600	Analyste : 3120
						G1.2	Chef de bureau Chef de département sans bureaux (rattachement service) Adjoint de chef de département en G1-1	Chef de mission I.A.E. HC I.D.A.E.	26350 26350 22500	1000*	27350 27350 23500	Chef de Projet : 5150
26400 26400 23600 20100	1800	24600 24600 21800 18300	Chef de mission I.A.E. HC I.D.A.E. I.A.E.	Chef de bureau de catégorie II Chargé de mission ou chef d'une mission rattachée à un directeur d'administration centrale, d'un chef de service ou d'un sous-directeur Directeur de projet informatique, chef de projet maîtrise d'œuvre ou maîtrise d'ouvrage Fonction d'encadrement équivalente ou dans une autre administration de l'État	G2	G2	Adjoint de chef de département Chargé de mission (rattachement supérieur à sous-direction) Fonctions au CGEDD : secrétaire général de section, chargé de mission, secrétaire général de section	Chef de mission I.A.E. HC I.D.A.E.	23700 23700 21900 16525	1000* 1000* 1000* 900*	24700 24700 22900 17425	* CIA pour l'année 2020
25100 25100 22300 17100	1600	23500 23500 20700 15500	Chef de mission I.A.E. HC I.D.A.E. I.A.E.	Adjoint au chef de bureau Fonction d'encadrement ou d'animation de réseau équivalente au MAA, ou dans une autre administration de l'État Architecte technique, ingénieur sécurité, ingénieur systèmes, ingénieur support technique, urbaniste des systèmes d'information Chef de projet au sein d'un bureau (hors projet informatique)	G3	G3.1	Adjoint au chef de bureau Chargé de mission (rattachement sous-direction)	I.D.A.E. I.A.E.	21700 15825	1000* 900*	22700 16725	
						G3.2	Responsable de pôle au sein d'un bureau Chargé de projet au sein d'un bureau	I.D.A.E. I.A.E.	20500 15525	1000* 900*	21500 16425	
19500 15750	1500	18000 14250	I.D.A.E. I.A.E.	Chef de pôle au sein d'un bureau Chargé d'études ou chargé de mission au sein d'un bureau ou d'un service / dans un établissement public ou dans une autre administration de l'État Administrateur de bases de données, administrateur systèmes réseaux, gestionnaire de données et de référentiel métier, intégrateur d'applications, assistant support, analyste programmeur	G4.1	G4.1	Fonctions au sein d'un bureau Autres chargés de mission	I.D.A.E. I.A.E.	18400 14800	1000* 900*	19400 15700	
10000	0	10000	IAE Stagiaire		G4.2							



COMPARAISON MAA / MTE IAE

Services déconcentrés autres Régions													
MAA						MTE							
Global	CIA	IFSE	Grade	Missions	Groupe	Groupe	Missions	Grade	IFSE	CIA	Global	Autres primes	
28500 28500 25700 22200	1700	22500 22500 20000 17950	Chef de mission I.A.E. HC I.D.A.E. I.A.E.	Adjoint au directeur Départemental ou Régional (hors statut d'emploi) Adjoint au DRAAF, DAAF ou DDI Chef de service DRAAF/DAAF (rang N-1 par rapport au directeur) Secrétaire général DRAAF/DAAF Chef d'un service de catégorie I en DDI (rang N-1 par rapport au directeur) (en DDT : > ou = 25 agents encadrés / en DD(CS)PP : > ou = 15 agents encadrés) Fonction d'encadrement équivalente dans un établissement public ou dans une autre administration de l'État Chef de mission « défense et sécurité zonale » Fonction d'encadrement équivalente dans une autre administration de l'État	G1	G1.1	Adjoint au directeur d'un service déconcentré	Chef de mission I.A.E. HC	23225 23225	900* 900*	25125 24125	Analyste : 2290	
						G1.2	Chef de service (effectif >= à 15 agents)	Chef de mission I.A.E. HC I.D.A.E.	22500 22500 20000	900* 900* 900*	23400 23400 20900	Chef de Projet : 3680	
22400 22400 19900 17200	1400	21000 21000 18500 15800	Chef de mission I.A.E. HC I.D.A.E. I.A.E.	Adjoint au chef de service sur site distant ou unité éclatée en DRAAF XXL et XL Chargé de mission ou chef d'une mission rattachée à un directeur ou directeur adjoint en DDI ou en DRAAF Chef d'un service en catégorie II en DDI (rang N-1 par rapport au directeur) (en DDT : < 25 agents encadrés / en DD(CS)PP : < 15 agents encadrés) Fonction d'encadrement équivalente dans un établissement public ou dans une autre administration de l'État Directeur de projet informatique, chef de projet maîtrise d'œuvre ou maîtrise d'ouvrage Inspecteur sécurité et santé au travail (ISST)	G2	G2	Chef de service hors groupe 1,2 (effectif < à 15 agents) Adjoint de chef de service en G1-2 Chargé de mission (rattachement niveau de la direction)	Chef de mission I.A.E. HC I.D.A.E. I.A.E.	21025 21025 19500 14700	900* 900* 900* 800*	21925 21925 20400 15500	Prime Corse 220	
21400 21400 18900 15800	1400	20000 20000 17500 13800	Chef de mission I.A.E. HC I.D.A.E. I.A.E.	Adjoint au chef de service sur même site en DRAAF (XXL, XL et L) / DAAF Adjoint au chef de service en DDT/DD(CS)PP Responsable territorial en DDT(M) et DD(CS)PP Chef d'unité (rang N-2 par rapport au directeur) sur site distant ou unité éclatée en DRAAF XXL et XL Chef d'unité (rang N-2 par rapport au directeur) à enjeux en DDI Référént national DGAL Chargé de mission à enjeux en DRAAF *	G3	G3.1	Adjoint de chef de service en G2 Chef de département ou de division Responsable d'une unité territoriale (*) en DDT, DREAL, DEAL, DIRM (entité de niveau 1) Responsable de district en DIR	Chef de mission I.A.E. HC I.D.A.E. I.A.E.	19700 19700 18800 14050	900* 900* 900* 800*	20600 20600 19700 14850	* CIA pour l'année 2020	
						G3.2	Adjoint de chef de département ou de division Responsable d'entité de niveau 1 (bureau, cellule) hors unité territoriale du groupe 3-1 Chargé de mission (rattachement au niveau d'un service)	Chef de mission I.A.E. HC I.D.A.E. I.A.E.	18700 18700 18250 13250	900* 900* 900* 800*	19600 19600 19150 14050		
16600 13550	1100	15500 12450	I.D.A.E. I.A.E.	Chef d'unité (rang N-2 par rapport au directeur) ou équivalent sur même site en DRAAF (XXL, XL et L) / DAAF Chef d'unité (rang N-2 par rapport au directeur) en DDI (autre que définie en groupe 3) Architecte technique, ingénieur sécurité, ingénieur systèmes, ingénieur support technique, urbaniste des systèmes d'information Fonction d'encadrement ou d'animation de réseau équivalente dans un établissement public ou dans une autre administration de l'État Administrateur de bases de données, administrateur systèmes réseaux, gestionnaire de données et de référentiel métier, intégrateur d'applications, assistant support, analyste programmeur Chargé d'études ou chargé de mission au sein d'un bureau ou d'un service (DRAAF/DAAF/DDI) / dans un établissement public ou dans une autre administration de l'État	G4.1	G4.1	Adjoint du responsable d'entité de niveau 1 Chargé de mission (rattachement au niveau d'un département ou d'une division)	I.D.A.E. I.A.E.	17250 12900	900* 800*	18150 13700	Bonus promotion IAE vers IDAE : 3500 en AC et 3000 en SD - Bonus IDAE vers CM ou HC : 2000 en AC et 1500 en SD	
9000	0	9000		IAE Stagiaire	G4.2	G4.2	Fonctions au sein d'une entité de niveau 1 Autres chargés de mission	I.D.A.E. I.A.E.	16000 12700	900* 800*	16900 13500		

